



RETRAIT IMMEDIAT DU CPE

Le gouvernement poursuit et aggrave le démantèlement du Code du Travail et des droits sociaux : dans la foulée du contrat nouvelle embauche (CNE), l'entrée dans la vie active est maintenant globalement précarisée par le contrat première embauche (CPE), les stages, les petits boulots... Les jeunes voient reculer une nouvelle fois la perspective d'un emploi stable et des droits qui y sont attachés. Avec le nouveau dispositif CPE que le gouvernement souhaite faire adopter à la hussarde, c'est ainsi la reconnaissance des formations et qualifications –notamment celles délivrées dans l'enseignement Supérieur- qui se trouve considérablement fragilisée.

Cette précarisation de l'emploi et l'abandon de l'objectif d'élévation du niveau des qualifications sont également à l'œuvre dans le secteur public avec la réduction drastique des postes ouverts aux concours. Dans le premier degré, malgré une augmentation de la démographie, **baisse de 13%**. Pour le second degré, c'est une véritable hécatombe : seulement 12000 postes ouverts soit une **baisse de 32 %**. Pourtant les chiffres officiels indiquent qu'il faudrait, pour le second degré, ouvrir 17330 postes en 2006 pour répondre aux départs en retraite et aux évolutions démographiques. Pour ne citer qu'elle, la filière Staps (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) est encore une fois au cœur de la cible puisque les postes ouverts sont **diminués de 50% cette année, et de 70% sur 5 ans**.

La précarisation de l'emploi est enfin à l'œuvre dans le projet de loi de programme pour la recherche qui sera discuté en urgence à l'assemblée nationale fin février, qui augmentera la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Précarité : par exemple à l'uB, 28% de précaires chez les BIATOS ; Emplois jeunes mis au chômage et remplacés par des contrats Avenir, encore plus précaires, encore moins chers

Nous exigeons

- Le **retrait du CPE** et l'ouverture de vraies perspectives d'emploi stable aux jeunes
- L'ouverture de **postes statutaires à la hauteur des besoins** pour la recherche et l'enseignement supérieur
- **Un vrai plan** de résorption de la précarité
- **Un statut** pour les doctorants, **un emploi** pour les docteurs

Mardi 7 Février

12h : AG des étudiants et personnels amphitheâtre Mathiez (1^{er} étage ext Lettres)

17h : Manifestation place de la République

~~PRECARITE~~